



VILLE DE
REMICH

Remich, le 17 octobre 2016

N.réf. : CS / 2016 / 19

Objet : Marché de Noël

Mesdames, Messieurs,

Vos produits ont retenu notre attention et nous aimerions vous inviter par la présente à participer au traditionnel **marché de Noël** organisé par la Ville de Remich qui aura lieu sur la Place Dr F. Kons pendant

les quatre weekends de l'Avent sur la Place Dr F. Kons, à savoir les vendredis de 16h30 à 21h00 (afterwork – optionnel pour l'exposant), les samedis de 14h00 à 21h00 et les dimanches de 14h00 à 20h00,

Vous avez le choix de participer un ou plusieurs weekends. Le chalet (3x3m) sera mis à votre disposition gratuitement par la Ville de Remich. La décoration extérieure du chalet se fera par la Ville de Remich.

En cas d'inscription les heures d'ouverture de votre stand doivent correspondre aux heures d'ouverture du marché de Noël. Un afterwork est organisé tous les vendredis soirs de 16h30 à 21h00 lors duquel vous êtes libre d'ouvrir votre stand ou non, excepté le vendredi, 25/11/2016, le jour de la petite fête de l'ouverture officielle, où tous les stands doivent être ouverts à 16h30 au plus tard.

Si notre invitation a retenu votre attention, nous vous prions de nous renvoyer le formulaire joint dûment rempli avant le 15 novembre 2016. Pour de plus amples renseignements nous restons à votre entière disposition.

Les personnes responsables au niveau administratif sont :

Mme Carole Sitz | ☎ 23 692 213 | e-mail : carole.sitz@remich.lu

Mme Muriel Kayser | ☎ 23 692 228 | e-mail : muriel.kayser@remich.lu

La sélection des demandes d'inscriptions se fera d'après la date d'entrée en nos bureaux.

Pour le collège échevinal,


Le Bourgmestre,


La Secrétaire f.f.,

Formulaire d'inscription marché de Noël

En cas d'intérêt, prière de remplir le présent formulaire et de l'envoyer à l'adresse suivante **avant le 15 novembre 2016**:

VILLE DE REMICH | B.P. 9 | L-5501 Remich ou par e-mail : info@remich.lu

Prière de cocher les cases correspondantes à votre choix :

Weekend du 26 & 27 novembre ¹	<input type="checkbox"/>
Weekend du 3 & 4 décembre ¹	<input type="checkbox"/>
Weekend du 10 & 11 décembre ¹	<input type="checkbox"/>
Weekend du 17 & 18 décembre ¹	<input type="checkbox"/>

¹ *L'exploitant du chalet s'engage à respecter les horaires suivants :*

- *Optionnel : les vendredis de 16h30 à 21h00*
- *les samedis de 14h00 à 21h00*
- *les dimanches de 14h00 à 20h00*

Données personnelles :

Nom société	
Nom et prénom	
Adresse postale	
Tél. et/ou GSM	
E-mail	
Genre de produits	
Electricité / eau	
Remarques	



VILLE DE
REMICH

Informations importantes :

- En cas de vente de boissons alcooliques il faut être en possession d'une autorisation de cabaretage : la demande d'autorisation et les frais y relatifs sont à charge de l'exploitant.
- L'extérieur du chalet est décoré par la Ville de Remich.
- Montage et démontage du chalet sont organisés par la Ville de Remich

(Date)

(Signature)